De la prétendue « pause » de l'ARC… à la vraie exclusion de sa minorité !

La Tendance CLAIRE avait été relancée suite à la décision illégitime et arbitraire d'une « pause » de l'ARC, imposée par une majorité des présent-e-s à l'AG du 21 mars (cf. notre déclaration : https://tendanceclaire.org/article.php?id=1596).

Cette « pause », qui n'avait même pas été justifiée par écrit, revenait en fait à suspendre de leurs droits certains camarades au moment même où ils venaient d'annoncer leur intention de constituer une sensibilité au sein de l'ARC pour mieux défendre dans ce cadre commun les positions politiques qui leur sont propres, ainsi que leur conception des méthodes démocratiques. En d'autres termes, les dirigeant-e-s de la majorité de l'ARC avaient tout simplement décidé d'empêcher l'exercice de droits démocratiques qui relèvent pourtant des principes des organisations de la tradition marxiste, léniniste et trotskyste qui est censée être la nôtre. Tout en prétendant vouloir lancer un « nouveau trotskysme » (mais non sans ignorer superbement la riche histoire des « anciens » trotskysmes), les camarades avaient ainsi commencé à rejoindre les rangs des pires traditions de certains de ces « trotskysmes »…

Cette « pause » n'avait cependant pas seulement été contestée par les camarades qui avaient annoncé vouloir constituer une sensibilité, mais par un groupe plus large de camarades[1].

Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les camarades promoteur/trice-s de la prétendue « pause » aillent jusqu'au bout de leurs vraies intentions… en décidant purement et simplement de nous exclure ! Ils et elles ont cependant accompli un grand progrès en justifiant, cette fois, leur décision… Leur prétexte, en effet, est que nous avons… relancé la Tendance CLAIRE ! Pourtant, à partir du moment où ils/elles avaient imposé la « séparation », il était non seulement logique, pour les militant-e-s que nous sommes, mais aussi conforme à leur propre motion prévoyant la constitution de « deux groupes » de l'ARC en pause, que nous formions notre propre groupe ! Rien ne nous empêchait de l'appeler « Tendance CLAIRE » !

Les camarades nous ont d'abord convoqué-e-s, le mercredi 14 avril, à une AG de l'ARC (pourtant censée être « en pause » jusqu'au congrès du NPA…) dès le dimanche 18 avril. Bien sûr, tant pis pour nous si le délai était court et si nous avions prévu autre chose ce jour-là !

Cette AG n'a d'abord été annoncée qu'avec un « point unique à l'ordre du jour : la

crise de l'ARC ». Malgré l'absence de consultation de notre groupe concernant l'opportunité et la date de cette AG, nous avons donc décidé d'y participer afin de mener les discussions, toujours utiles entre militant-e-s, surtout quand on ne veut pas insulter l'avenir.

Hélas, pour la majorité, il ne s'agissait pas seulement de discuter… Le vendredi 16 avril, nous avons reçu le message suivant, où le ton pour le moins cavalier du précédent laissait place à l'autoritarisme… et annonçait la couleur !

> *« Bonjour,*
>
> *Ci-dessous une motion qui sera soumise aux votes à l'AG.*
>
> *Motion :*
>
> *L'AG acte que les camarades ayant relancé la Tendance Claire ne font plus partie de l'ARC à l'issue de cette réunion.*
>
> *L'utilisation du sigle ARC, du site internet et des réseaux sociaux revient ainsi en totalité aux camarades restant à l'ARC.*
>
> *L'ARC donne aux camarades ayant relancé la Tendance Claire xx% de la trésorerie de l'ARC (proportionnellement au nombre de signataires de nos mails respectifs).*
>
> *X (ancien trésorier de l'ARC) et ?? (nouveau.elle trésorier.e de l'ARC) sont chargés d'effectuer la transition de l'intégralité de la trésorerie et des documents associés.*
>
> *Lors du prochain CPN les camarades de l'ARC procèderont au remplacement de l'élu PfT au CE comme souhaité par les camarades ayant relancé la Tendance Claire (G. remplace M.).*
>
> *Aucune entrave ni coup de force ne devra être faite par aucun des deux groupes. Ces décisions sont valides si les deux parties les respectent et les appliquent. »*

Malgré cette motion fort peu sympathique, nous avons alors répondu aux camarades par le message suivant les conjurant de ne pas commettre l'irréparable et incluant une contre-proposition de motion :

> *« Camarades,*

Nous avions bien reçu votre mail de mercredi annonçant une AG de l'ARC ce dimanche.

Nous étions en train de vous écrire une réponse pour accepter le principe de cette AG (tout en voulant vous proposer de la faire la semaine prochaine), car nous avons toujours été et restons partisan-e-s du cadre de l'ARC qui nous est commun malgré votre décision de le mettre « en pause » jusqu'au congrès — c'est-à-dire en fait de nous exclure temporairement ou de nous suspendre de nos droits démocratiques.

En effet, seule une AG peut offrir le cadre permettant de discuter entre nos deux groupes – mais aussi avec les camarades de l'ARC qui ne sont membres d'aucun groupe – et nous étions donc d'accord pour faire un premier bilan un mois après votre décision unilatérale de « séparation » et explorer ensemble les pistes possibles pour régler nos différends (site, réseaux sociaux, trésorerie, CE) et mesurer nos convergences afin d'explorer les possibilités pour la suite.

À nos yeux, cette AG pouvait permettre de reprendre la discussion suite à l'impasse de nos échanges par mails depuis que vous avez refusé nos propositions concernant le site, les réseaux sociaux et la trésorerie ; c'était votre droit, mais nous attendions que vous fassiez de nouvelles propositions et que vous ne restiez pas bloqué-e-s sur le "protocole" non soumis au vote qui a été jugé irrecevable avant même le début de la "pause. La clarification sur ces sujets étant pour nous importante, mais aussi préalable à toute autre discussion pour la suite.

De plus, vous n'aviez même pas daigné répondre au mail de Paul qui répondait lui-même à votre précédent message, alors que ce camarade n'est membre d'aucun des deux groupes et qu'il a pris le temps de détailler une argumentation impeccable mettant en évidence, à chaque étape de votre fuite en avant, l'illégitimité de votre façon de procéder.

Mais alors que votre mail de mercredi convoquant l'AG annonçait comme seul point à l'ordre du jour la « crise de l'ARC », semblait laisser libre et ouverte la discussion, nous sommes aujourd'hui stupéfait-e-s de découvrir votre projet de motion.

Après l'avoir nié constamment depuis la dernière AG où vous avez voté la « pause », vous assumez donc maintenant que vous voulez nous exclure purement et simplement de l'ARC !

Cela change évidemment totalement la donne. Comment pouvez-vous imaginer un instant que nous puissions accepter un quelconque accord sur la base d'une décision aussi illégitime ?

Nous sommes donc désolé-e-s de devoir vous rappeler qu'il ne suffit pas d'être majoritaires pour qu'une décision soit légitime : dans toute structure démocratique (y compris dans les démocraties bourgeoises), les individus et les minorités ont des droits imprescriptibles.

De plus, même si vous nous trouvez « insupportables » (ce qui est déjà une raison inacceptable, voire ridicule pour mettre en pause toute une organisation), nous n'avons commis aucune faute politique pouvant justifier une sanction, et moins encore une exclusion. D'ailleurs, selon ce qui semble être votre conception de la « méthode », vous n'avez même pas essayé d'objectiver un minimum les raisons de votre précédente décision, ce qui aurait au moins permis de mener une véritable discussion contradictoire.

Votre méthode vous permet de ne jamais avoir à expliquer votre exclusion : 1/ une vote une « pause », excluant des camarades sans délimitation explicite de tout cadre collectif de militantisme ; 2/ une partie de ces camarades forment un groupe avec apparition publique ; 3/ cela est un motif d'exclusion.

Quant à notre décision de relancer la TC, elle ne saurait évidemment pas justifier d'une quelconque façon notre exclusion de l'ARC : d'une part, nous avons pris cette décision justement parce que l'ARC a été mise en pause de votre fait et il s'agissait donc pour nous de trouver la forme d'existence la plus convenable à nos yeux dans la situation que vous nous avez imposée ; d'autre part, vous aviez vous-même décidé que nous constituerions au moins deux groupes – et rien ne nous interdisait d'appeler le nôtre « Tendance CLAIRE ».

Dès lors, autant vous le dire toute de suite : si notre suspension jusqu'au congrès était déjà dure à avaler, mais permettait d'espérer la reprise de l'ARC dans quelques mois (surtout qu'on croyait, au moment de l'AG, que le congrès aurait lieu avant l'été), votre décision de nous exclure constituerait un acte politique extrêmement grave, dans la mesure où elle reviendrait à violer les principes les plus élémentaires de la démocratie.

Cela ne rendrait pas seulement impossibles nos relations, mais entacherait votre parcours politique d'une tache indélébile. Pour notre part, nous nous enorgueillissons de n'avoir jamais exclu de camarades (alors que certain-e-s d'entre nous ont avoir été exclu-e-s ou chassé-e-s de différents groupes ou processus, ou ont dû combattre durement pour contrer des tentatives en ce sens).

Beaucoup d'entre vous ont encore peu d'années d'expérience militante et nous les appelons tout particulièrement à ne pas suivre la tentation de régler de cette façon nos désaccords politiques et nos différends. Quant aux camarades plus expérimenté-e-s parmi vous, nous déplorons qu'ils/elles puissent contribuer à vous entraîner dans cette voie, comme si, tout en prétendant fonder un «

> *nouveau trotskysme », ils/elles n'avaient rien appris de l'ancien…*
>
> *Pour notre part, « insupportables » ou non, nous nous en tiendrons à notre ligne de conduite principielle et nous vous faisons donc une contre-proposition qui nous semble à la fois conforme à la décision de la dernière AG et seule à même de maintenir un cadre minimal qui n'insulte pas l'avenir.*
>
> ***Motion***
>
> *L'AG de l'ARC du 18 avril, la première depuis la décision de « pause » votée par l'AG précédente, a permis de discuter de la crise de l'ARC, de reprendre le dialogue entre les camarades des deux groupes (et avec les camarades membres d'aucun groupe) et d'avancer dans la compréhension commune de nos désaccords politiques et méthodologiques.*
>
> *Elle permet d'espérer raisonnablement que, comme cela avait été décidé par la dernière AG, nous préservions les chances de nous retrouver à l'issue du congrès du NPA.*
>
> *Pour le moment*
>
> - *chacun des deux groupes fait son expérience, se dote du nom, des structures et des canaux de diffusion de son choix ;*
> - *les canaux de l'ARC (site, réseaux sociaux), parce qu'ils sont communs, sont en pause, tout comme ses structures ;*
> - *un bandeau élaboré en commun y est apposé, renvoyant aux deux groupes.*
> - *l'argent de l'ARC, seul bien commun partageable, est réparti selon la clé de distribution suivante [à préciser suite à la discussion]*
>
> *Sur la base de cet accord, les deux groupes s'engagent à participer à toute AG de l'ARC qui serait proposée par l'autre groupe avant le congrès (mais en se donnant un délai moins court pour s'organiser et la préparer). Il pourra s'agit aussi bien d'échanges politiques généraux que de discussions pour régler des différends si c'est nécessaire. Dans tous les cas, nous nous engageons à ce qu'une AG de l'ARC ait lieu quatre ou trois semaines avant le CPN qui enregistrera les plateformes pour le congrès du NPA, afin d'explorer la possibilité ou non d'en présenter une ensemble.*
>
> *Par ailleurs, à partir du prochain CPN, G. remplacera M. pour le poste de la pfT au CE.*
>
> *Le groupe minoritaire de l'ARC :D »*

Durant l'AG, nous avons présenté cette motion et avons tour à tour tout fait pour

l'argumenter, tout en répondant aux camarades. Un camarade membre d'aucun des deux groupes a également défendu l'illégitimité de notre exclusion, en se plaçant du point de vue purement démocratique et statutaire.

Malheureusement, les camarades majoritaires n'avaient aucune intention de prendre en considération les questions démocratiques… Les un-e-s ont déclaré que la relance de la TC était une ligne rouge (peu importe qu'elle n'ait pas été tracée auparavant !), d'autres ont répété que nous étions « insupportables » (inutile donc de discuter et d'argumenter !), d'autres encore ont compris que cela ne pouvait pas justifier une exclusion et ont donc choisi d'invoquer des divergences politiques (indéniables, mais ne mettant nullement en cause le cadre commun des positions de l'ARC définies par ses textes !) ou, faute d'arguments solides, ont sombré dans la calomnie pure et simple…

Par ailleurs, nous avons eu la surprise de voir le retour miraculeux de camarades qui avaient cessé toute participation à l'ARC depuis longtemps, jusqu'à deux ans dans le cas de l'un d'eux. De plus, nous sommes abasourdi-e-s de voir que plusieurs personnes ayant voté l'exclusion et signé des textes réclamant un partage de la trésorerie n'ont en fait jamais cotisé à l'ARC, et le revendiquent !

Tout cela a malheureusement confirmé que les méthodes du « nouveau trotskysme » ressemblaient fort à de plus anciennes…

Et pourtant, malgré tous ces beaux efforts, la majorité ne s'est imposée que de justesse, car plusieurs camarades ayant signé les textes du groupe majoritaire ont refusé d'aller jusqu'à nous exclure en choisissant de s'abstenir… S'il/elles avaient voté contre, la majorité serait même devenue minoritaire : ouf ! On comprend que les nerfs de quelques camarades aient lâché et que, malgré leur majorité, nous ayons même eu droit, en plus des calomnies au cours des débats, à quelques insultes en prime, pour la route…

Notre exclusion est donc tout à fait illégitime, anti-statutaire, anti-démocratique en général et pas même justifiée politiquement avec un minimum d'arguments.

Pour rester correct-e-s jusqu'au bout, les trésoriers de l'ARC faisant partie de la minorité, nous reversons à la majorité la part de la trésorerie de l'ARC qui lui revient.

En revanche, dès le lendemain de l'AG, les camarades majoritaires ont procédé à une série de coups de force en s'appropriant unilatéralement le site de l'ARC, le compte twitter (qui était pourtant antérieurement celui de la Tendance CLAIRE) et le compte Facebook (en excluant le camarade de la minorité qui faisait partie de ses administrateur/trice-s) ! Pourtant, ce sont des biens communs (indépendamment même du fait que la majorité des articles de l'ARC ont été écrits par des camarades aujourd'hui à la Tendance CLAIRE). La majorité n'a aucun droit de s'approprier à elle seule cette propriété politique collective. Du reste, sur le plan légal, l'hébergement du site de l'ARC est assumé par un camarade exclu, qui n'a évidemment pas à continuer

d'endosser la responsabilité de ce qui y sera publié. Dans ces conditions, nous décidons de faire du site de l'ARC ce qu'il doit être : un site archivé, témoin d'une brève histoire commune à laquelle il a malheureusement été mis fin malgré nous.

Nous invitons les lecteurs/lectrices qui veulent discuter de tout cela et surtout, au-delà de cette malheureuse page qui se tourne, de nos propositions politiques, à nous contacter.

---

1 Pour que chaque lecteur/lectrice puisse se faire sa propre opinion, voici le texte qui avait été proposé juste avant l'AG qui avait décidé la « pause » :

> ***« Contre la scission, relancer l'ARC sur de bonnes bases***
>
> *Nous, sous-signé·e·s, suite à la réunion du 17 mars (annoncée sur la liste mail), confirmons notre refus d'une scission de l'ARC. Nous n'acceptons pas les propositions contenues dans le mail envoyé par S. Nous aimerions rappeler que lorsqu'une scission est prise à l'initiative d'une majorité, cela revient de fait à l'exclusion d'une minorité. Ce texte vise à faire des propositions alternatives pour éviter la scission et relancer l'ARC sur de bonnes bases.*
>
> *Bien sûr, il y a des désaccords politiques et méthodologiques dans l'ARC, mais nous estimons qu'ils ne sauraient justifier une explosion de notre groupe. En effet, ils sont bien moins importants que ce qui nous rassemble, c'est-à-dire que notre programme politique, défini par les textes fondateurs au moment de la fusion et par certains autres textes que nous avons adoptés par la suite. Le développement de la crise et l'escalade dans les tensions qu'elle implique amène naturellement à voir d'abord ce qui dysfonctionne : mais cela ne doit pas nous faire oublier ce qui au contraire nous rapproche, et qui, si l'on s'en donne les bons moyens, doit pouvoir nous permettre de fonctionner ensemble.*
>
> *C'est pourquoi nous affirmons notre volonté de chercher et de trouver les conditions permettant de continuer à construire l'ARC ensemble et de fonctionner d'une façon plus satisfaisante. Nous savons que la confiance minimale permettant aux débats politiques de se dérouler sereinement et dans le respect de règles de fonctionnement édictées en commun ne se décrète pas du jour au lendemain, mais se construit patiemment. En ce sens, nous proposons à tou·te·s les camarades de l'ARC, et en particulier à celles et ceux qui ont exprimé leur découragement, de prendre un nouveau départ.*
>
> *Plutôt que de mettre à l'ordre du jour les modalités de la scission (cf. proposition envoyée par S.), nous aimerions que la prochaine AG soit l'occasion pour chacun·e de formuler ce qu'il/elle souhaiterait voir changer dans l'ARC et d'en*

discuter collectivement. Pour nous, il ne s'agit surtout pas de ressasser les rancœurs du passé, mais de nous tourner vers l'avenir et de voir concrètement comment continuer l'ARC ensemble. Nous sommes disposé·e·s à mener cette discussion à tous les niveaux qui seront jugés nécessaires, et en particulier aux suivants :

- *Nous pensons qu'il est crucial de relancer collectivement l'élaboration politique et théorique vraiment utile à notre classe, c'est-à-dire de faire vivre les idées qui constituent l'identité de l'ARC. Cette élaboration doit être remise au cœur de nos discussions, de nos publications et de notre activité ; nous devons essayer d'éviter de multiplier les débats auto-centrés et prendre la lutte de classe pour centre de gravité. L'histoire de l'ARC le confirme : c'est dans l'élaboration théorico-politique et dans la pratique tournée vers l'extérieur que l'unité se construit en acte et que le sentiment d'être un groupe utile se cultive ; inversement, à ne plus parler que de nous-mêmes, en prenant moins le temps de produire des positions politiques propres et de discuter ensemble de nos interventions, nous décourageons des camarades qui attendent de la tendance un appui pour leur activité militante.*
- *Nous prenons également acte de notre besoin d'élaborer ensemble de nouvelles règles de fonctionnement démocratiques. C'est d'autant plus vrai qu'il y a des divergences politiques : nous devons progresser dans la manière de mener les discussions dans un cadre commun, et dans cette perspective nous sommes enclin·e·s à reprendre, à partir de zéro s'il le faut, l'effort de construction de règles communes susceptibles de satisfaire tou·te·s les militant·e·s de l'ARC. Nous proposons donc d'élaborer collectivement ces règles et ce pourrait être le cas dès cette AG. En particulier, nous considérons que nous pourrions et devrions nous mettre d'accord pour trouver les moyens de mener nos débats politiques — même lorsqu'ils mettent en jeu des divergences importantes — aussi sereinement que possible, en évitant en particulier toute forme d'attaque personnelle. Et nous pouvons et devons reprendre collectivement la discussion sur le virilisme, qui avait à peine commencé en AG au printemps et était restée ensuite en suspens (hormis les décisions pratiques votées).*
- *Enfin, nous avons conscience que l'existence même des règles et leur application doivent s'accompagner d'un état d'esprit constructif qui ne peut pas être lui-même défini par des règles. Nous savons qu'un tel état d'esprit est nécessaire pour rétablir la confiance politique mise à mal par les derniers épisodes, et assurons tou·te·s les camarades de notre volonté de travailler en ce sens.*

Bien sûr, personne aujourd'hui ne peut garantir à l'avance que cet effort de discussion que nous proposons pour relancer l'ARC permettra de dégager des conditions telles qu'elles satisfassent tout le monde, et encore moins qu'il sera suffisant pour dépasser définitivement la crise — la clé sera d'en cultiver les

> *fruits au quotidien. De la même façon, nous avons bien compris que différent·e·s camarades estiment que ces questions ont déjà été trop de fois évoquées pour qu'il soit encore utile d'y revenir : mais en vérité, ces différents constats n'ont jusqu'ici pu être formulés qu'au cours de vives polémiques, sans pouvoir donner lieu à une vraie discussion constructive, explicitement consacrée à trouver des solutions communes. C'est ce que nous proposons aujourd'hui. Sans doute peut-on regretter d'avoir dû en arriver au pied du mur pour qu'une telle démarche soit enclenchée : mais même au pied du mur, on peut reculer et prendre un nouveau chemin. »*

Tendance CLAIRE, le 22 avril 2021